

Étude de la langue au cycle 3

Repères pour un enseignement continu et structuré

Ce tableau est un essai de synthèse des échanges qui ont eu lieu au cours des animations pédagogiques de secteur en novembre et décembre 2009. Il vient enrichir le diaporama utilisé comme support de travail.

Questions posées, difficultés rencontrées	Repères, éléments de réponse, pistes pédagogiques
Pourquoi est-on passé de l'observation réfléchie de la langue (2002) à l'étude de la langue (2008) ?	L'"observation réfléchie" des réalités de la langue et de son fonctionnement n'est pas remise en cause : elle reste une étape nécessaire dans les processus d'apprentissage, mais qui doit déboucher sur des savoirs construits. Parce que la grammaire contribue à la maîtrise de la langue, elle doit être au cycle 3 un enseignement explicite, structuré et programmé.
Quelle place pour l'étude de la langue dans le socle commun ?	Les liens entre les outils de la langue (le vocabulaire, la grammaire et l'orthographe) et sa maîtrise sont explicites : l'école primaire doit amener les élèves à « une maîtrise suffisante des outils pour pouvoir lire, comprendre et écrire des textes dans différents contextes ». La grammaire est étudiée parce qu'elle contribue à la justesse de l'expression, orale ou écrite.
Est-il nécessaire que l'élève de l'école primaire maîtrise une nomenclature grammaticale ?	C'est indispensable. Pouvoir nommer des objets d'étude (les classes de mots, les fonctions...) n'est pas une fin en soi : la nomenclature grammaticale est à considérer comme une aide pour comprendre la langue, pour en parler et pour raisonner.
Comment susciter l'intérêt des élèves pour cet enseignement ?	L'étude de la langue doit être constamment ancrée, de manière forte, sur les projets de lecture et d'écriture (plutôt des situations en lien avec des projets que des exercices fonctionnant à vide). C'est à partir des difficultés rencontrées – essentiellement en situation d'écriture – que les élèves vont prendre conscience des enjeux de cet enseignement.
Comment l'explicitier auprès des élèves ?	Dès l'arrivée au CE2, les élèves doivent avoir conscience de ce que sont la grammaire, la conjugaison, l'orthographe et le vocabulaire. Ils abordent le cycle 3 avec des premières représentations. Elles doivent servir de base pour élaborer des définitions simples de ces domaines d'enseignement du français, compréhensibles par les élèves, et qui seront affichées en première page du classeur ou du cahier d'étude de la langue.

<p>Quelles autres sources de motivation ?</p>	<p>Si les mises en situations véritables d'écrire demeurent un facteur de motivation parce qu'elles ont un sens, qu'elles correspondent à un projet auquel est associé l'élève, d'autres sources de motivation existent. Le jeu bien évidemment : les possibilités de jeux avec les mots sont multiples (voir toutes les écritures ludiques imaginées par l'Oulipo). Mais aussi le sensible avec l'écriture poétique. Sans oublier que les mots, avec leur sens, leur forme et leur orthographe, ont une histoire ; et que les enfants - même les réfractaires à la grammaire – restent friands d'histoires...</p>
<p>Comment amener les élèves à cette « volonté de justesse dans l'expression orale et écrite et au goût pour l'enrichissement du vocabulaire » ?</p>	<p>Ces attitudes ne peuvent être développées qu'à partir de mises en situation concrètes, activités de communication authentiques, auxquelles les élèves peuvent donner du sens. Correspondance, édition, exposition, mise en voix... : autant de projets qui permettent aux paroles ou aux écrits des élèves d'être diffusés, reçus, et appréciés pour leur richesse et leur justesse.</p>
<p>Comment passer de la connaissance à la capacité à l'appliquer ?</p>	<p>En orthographe, le constat est récurrent : les règles sont connues... mais rarement appliquées en situation d'écriture. La meilleure réponse réside dans l'analyse régulière des productions d'élèves. A cet effet, l'usage de grilles d'analyses – évolutives et élaborées avec les élèves – permet d'installer des habitudes de questionnement.</p>
<p>Quels outils mobiliser ?</p>	<p>La plupart des manuels dédiés au lire / dire/ écrire proposent des situations d'observation et d'analyse de la langue avec des exercices d'entraînement. Certains comportent des mémos avec des fiches présentant les notions, les règles et les régularités. Il est évident que la construction, avec les élèves, d'un tel outil apparaît plus efficace.</p>
<p>Quelles traces conserver de cet enseignement ?</p>	<p>Garder la mémoire de ce qui a été découvert, compris et appris est indispensable. La mise en place d'un tel outil est à organiser sur les 3 années du cycle. Le classeur, avec des rubriques clairement identifiées par les élèves (grammaire, conjugaison, orthographe, vocabulaire), semble la forme la plus efficace : elle permet d'adopter une démarche progressive, spiralaire (on vient année après année compléter, enrichir). Pour permettre son usage quotidien, ce mémo se doit d'être léger, lisible, bien structuré (avec des sommaires).</p>
<p>Quelles utilisations de ces traces ?</p>	<p>L'élève doit être renvoyé le plus fréquemment possible à la consultation des "traces" produites en classe. C'est au maître d'insérer dans son code de correction des renvois systématiques aux fiches du mémo.</p>

<p>Quels outils pour le vocabulaire ?</p>	<p>Le classeur-outil de français doit comporter une partie vocabulaire avec des éléments de connaissance sur la construction des mots, leurs sens, les niveaux de langue, le dictionnaire... Il est aussi possible de le compléter par un répertoire alphabétique où sont consignés les nouveaux mots découverts. Le lexique spécifique à un champ disciplinaire (histoire, géographie, sciences) est à conserver de préférence dans les cahiers ou classeurs disciplinaires avec un moyen pour le visualiser rapidement (encadrés spécifiques). Il est important de mettre en place des activités, courtes mais fréquentes, pour réactiver le vocabulaire découvert.</p>
<p>Comment rendre les élèves autonomes ?</p>	<p>D'abord en les familiarisant, au quotidien, avec les outils mis à leur disposition : dictionnaire, mémo, manuel, répertoire, correcteur orthographique... Mais aussi en les habituant à observer, corriger, enrichir leurs propres écrits ou ceux des autres élèves. L'usage de grilles de relecture orthographique permet également de développer l'autonomie.</p>
<p>L'étude de la langue reste-t-elle un domaine "transversal" ?</p>	<p>Elle est un enseignement à part entière, explicite, mais en liens permanents avec la lecture et l'écriture, dans tous les domaines d'enseignement.</p>
<p>Quelle évaluation des acquis ?</p>	<p>L'évaluation peut faire l'objet d'exercices spécifiques, à l'instar des épreuves proposées dans le cadre des évaluations nationales CM2. Mais elle peut aussi se mettre en œuvre dans le cadre d'activités "ordinaires" (notamment toutes les productions d'écrits). Dans ce cas, l'élève doit être prévenu qu'une évaluation est opérée et connaître la ou les compétences visées par l'évaluation.</p>
<p>Quelle articulation entre ce qui se fait au cycle 2 et l'étude de la langue au cycle 3 ?</p>	<p>Des premières notions de grammaire et d'orthographe s'acquièrent au cours du cycle 2. Il est important de pouvoir prendre appui sur ce qui a été fait pour les conforter, les enrichir et en développer de nouvelles. D'où la nécessité pour le maître de CE2 de disposer des cahiers ou classeurs de français en usage aux CP et CE1. Il est aussi utile de choisir des codes communs pour identifier les groupes de la phrase et pour les corrections.</p>
<p>Quelle continuité école/collège ?</p>	<p>De même, les enseignants de 6^{ème} seront plus efficaces s'ils sont informés des savoirs travaillés et de la terminologie employée au cycle élémentaire (par exemple, en faisant passer au collège un classeur témoin). Pourquoi ne pas envisager également un code de correction orthographique commun...</p>